

Yverdon-les-Bains, le 1er septembre 2019

Postulat pour une rue de la Plaine attrayante et vivante

Le 7 mars dernier, en acceptant le préavis PR18.26PR, notre Conseil s'est engagé à supprimer 795 places de parc en surface du centre-ville d'Yverdon-les-Bains. Ceci comprend bien entendu l'actuel parking de la Place d'Armes, dont les 376 places seront enterrées, mais également 283 places dans ses abords immédiats et 136 dans le reste du centre, y compris dans la rue de la Plaine.

Cet espace libéré permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'espace public, et de valoriser des lieux actuellement occupés par le trafic motorisé. Un tel bouleversement au niveau de l'urbanisme, mais aussi au niveau de la mobilité de notre ville, ne s'improvise pas. Cette centralisation des zones de stationnement impose quelques corrections au reste de l'infrastructure de transport. Le parking souterrain sera bien adapté au stationnement de moyenne et longue durée, mais certains commerces nécessitent de par leur nature d'avoir un accès en voiture à proximité immédiate, pour diverses livraisons ou chargements par exemple.

D'autres par contre se réjouissent de voir disparaître les véhicules motorisés de leurs abords - notamment certains cafés pour lesquels la cohabitation voitures-piétons-terrasse n'est que peu aisée. Actuellement la rue de la Plaine se présente comme un parking à ciel ouvert ; l'aspect visuel des rangées de véhicules stationnés est très peu attirant, tandis que les mouvements des voitures et des portières peuvent mettre en danger les autres utilisateurs du domaine public. La suppression de places de stationnement, imposée par la convention avec le partenaire du parking souterrain, est donc une opportunité à saisir pour revivifier ce secteur historique de notre centre-ville.

La rue de la Plaine pourrait offrir une magnifique perspective sur le château, mettant en valeur ses belles maisons colorées et ses jolies fontaines. Elle pourrait offrir un écrin attrayant aux commerces et aux services, ce qui attirerait clients et promeneurs de ce côté du centre historique. Un peu plus de végétaux contribuerait également à la rendre séduisante.

Il faut rappeler que le 2 novembre 2006, ce Conseil adoptait un postulat de M. le Conseiller Vassilis Venizelos « Pour une revitalisation du centre-ville », incluant la mise en valeur du patrimoine. La Municipalité d'alors, par la voix de M. le Municipal Paul-Arthur Treyvaud, notait que « Le Château est un trésor pour la ville d'Yverdon et je crois que tout le monde s'accorde à dire qu'il n'est pas mis en valeur depuis la rue de la Plaine et que des aménagements doivent être faits au niveau de la place qui est en haut de la rue »¹. Force est de constater que 13 ans plus tard, les perspectives de mise en valeur se font toujours attendre.

Pour éviter les nuisances du trafic, il semble naturel de privilégier l'itinéraire de la rue Haldimand pour rejoindre la gare et le futur parking souterrain. À l'exception des lignes de transports publics et des vélos, il serait judicieux de condamner le véritable goulet d'étranglement qu'est la rue du Casio du coté de la Maison d'Ailleurs (une mesure du concept TIM d'agglomération cofinancée par la Confédération) et d'y limiter le nombre de véhicules à moteur par un contrôle des accès plus sélectif, par exemple par une limitation de la vitesse de circulation, des sens interdits judicieusement organisés ou des zones de restriction délimitées par des bornes escamotables. Ainsi les personnes qui souhaiteront se rendre dans les commerces de la Plaine pourront toujours le faire, mais le trafic de transit sera entièrement reporté sur l'avenue Haldimand.

¹ PV de la séance du Conseil du 02.11.2006, p. 117



Les Verts yverdonnois

Malheureusement, le Plan des Investissements 2019-2028 ne contient aucune autre mesure pour la rue de la Plaine que le renouvellement de conduites souterraines. Le réaménagement de cette rue, pourtant cofinancé par la Confédération par le biais d'AggloY pour CHF 640'000, n'apparaît pas dans les priorités municipales.

C'est pourquoi nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité d'une requalification de la rue de la Plaine coordonnée avec l'ouverture du parking souterrain de la Place d'Armes, visant à la rendre plus attrayante et vivante. Ceci en utilisant entre autres les leviers du stationnement de surface, de la restriction de l'accès en transport individuel motorisé, de l'augmentation de l'espace dédié à la mobilité douce et la plantation d'arbres et autres végétaux indigènes.

Pour le groupe des Verts,

Martin Loos